

# L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE

## PAROLES



**« On avait honte d'y aller. Enfin, mon père y allait parce que concrètement on en avait besoin [...] et nous, on essayait toujours de se trouver une excuse pour ne pas y aller avec lui. »**

*Muriel Scribot dans le film Joseph Wresinski  
50 ans de combat contre la misère, 2008*

**« Au pauvre non-méritant on applique encore des techniques assistantielles, dissuasives, destinées à tester la réalité de ses besoins, la baisse des prestations devant aider les gens à s'en sortir, la mise au travail des bénéficiaires de l'aide sociale correspondant à une entreprise de moralisation. L'aide alimentaire, fortement stigmatisante pour les receveurs, même si elle s'avère aujourd'hui incontournable, ne fait qu'accroître cette tendance-là. »**

*Alain Clément, Faut-il nourrir les pauvres?, 2009*

**« La honte d'avoir faim [...] ne peut surgir que dans une société qui nie les principes de "production de la faim" sur laquelle elle repose. Seul l'examen des causes sociales de cette précarité alimentaire peut permettre d'en saisir toute l'ampleur. »**

*Anne-Elène Delavigne et Karen Montaigne,  
De la honte d'avoir faim dans un pays riche, 2008*

## UN ANGLE DE VUE

**En France, une personne sur cinq serait en situation d'insécurité alimentaire<sup>1</sup>.**

**La principale réponse apportée à cette situation aujourd'hui est l'aide alimentaire** : 5,5 millions de personnes y ont eu recours en France en 2018. Elle prend différentes formes : de la soupe populaire aux épiceries sociales, en passant par des colis alimentaires ou des chèques services et concerne des catégories très diverses de population : travailleurs pauvres, retraités, étudiants, familles monoparentales... et des agriculteurs<sup>2</sup>... Elle est assurée par de nombreuses associations, parmi lesquelles quatre grands réseaux (les Restaurants du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, les banques alimentaires) et une multitude de petites associations, sans oublier que de nombreuses structures d'hébergement social fournissent des repas<sup>3</sup>. Les dons en nature et le bénévolat y jouent un rôle prépondérant<sup>4</sup>.

Malgré cela, il subsiste des situations de non-recours<sup>5</sup> et des « zones blanches » non desservies, notamment en milieu rural<sup>6</sup>.

**Mais au-delà de l'aide d'urgence, le recours à l'aide alimentaire s'inscrit bien souvent dans le temps** (1 ménage sur 2 y a recours depuis plus de 2 ans et 1 ménage sur 4 depuis plus de 5 ans<sup>7</sup>, posant alors de nouveaux enjeux.

En effet, les produits disponibles ne permettent pas toujours d'assurer l'équilibre alimentaire, comme le montrent les travaux sur la santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire<sup>8</sup>, ni de satisfaire les préférences alimentaires des bénéficiaires, les aliments étant le plus souvent non choisis et leur qualité jugée mauvaise. Une précarité alimentaire qui s'inscrit dans la durée fragilise également les fonctions sociales, parentales, conviviales de l'alimentation<sup>9</sup>.

1. Baromètre de la pauvreté Ipsos/Secours populaire, sept. 2018.

2. Paturel Dominique, Marajo-Petitzon Élodie et Chiffolleau Yuna, La précarité alimentaire des agriculteurs, Pour 2015/1 (n° 225), pages 77 à 81. [cairn.info](#)

3. CNA, 2012 / DGCS, 2016.

4. Sénat, 2018.

5. AREAS-ORS, 2017.

6. Guide pratique « Gérer et Animer une aide alimentaire en milieu rural », Banques alimentaire et Fondation Avril, 2018.

7. Étude Abena 2, 2011-2012.

8. Idem.

9. ATD Quart Monde, 2014.

Elle interroge la fonction citoyenne de l'alimentation : quelle place dans la société pour quelqu'un qui ne parvient pas à subvenir lui-même à ses besoins ?

**Le caractère disqualifiant ou stigmatisant du don alimentaire** est souvent mis en avant par ceux qui y ont recours<sup>1</sup>. Il est lié au processus de don sans contrepartie<sup>2</sup>, mais aussi à l'itinéraire des produits qui arrivent à l'aide alimentaire en bout de chaîne, ses consommateurs se trouvant associés à des produits « déclassés », « au rebut »<sup>3</sup>. Source de stigmatisation également, les contrôles qui permettent de déterminer qui a droit à l'aide, réalisés généralement par des bénévoles, sont souvent vécus comme trop intrusifs par les bénéficiaires<sup>4</sup>. Ainsi, c'est souvent un sentiment de honte qui domine. Du côté des bénévoles, l'inscription de l'aide dans la durée démobilise, de l'animosité peut même se développer vis-à-vis des bénéficiaires qui n'investissent pas la relation d'aide et traduiraient l'absence de volonté de « s'en sortir »<sup>5</sup>.

**Ainsi, autour de la précarité alimentaire et de son seul recours, l'aide alimentaire, s'exercent des formes de violences symboliques, mais aussi physiques, l'aliment étant indissociable du corps**<sup>6</sup>.

#### CHIFFRES (EN FRANCE)

- **1 personne sur 5 en situation d'insécurité alimentaire en France aujourd'hui.** – IPSOS
- **5,5 millions de personnes ont eu recours à l'aide alimentaire en 2018, c'est deux fois plus qu'en 2008.** – DGCS
- **1 bénéficiaire sur 5 a recours à l'aide alimentaire depuis plus de 5 ans.** – ABENA
- **200 000 bénévoles associatifs dans les dispositifs d'aide alimentaire** – Sénat
- **465 millions d'euros, c'est l'argent public investi chaque année dans l'aide alimentaire, via le FEAD, les subventions nationales, l'aide des CCAS-CIAS et la défiscalisation.**

– Sénat

## QUEL EST LE COÛT AUJOURD'HUI DE L'AIDE ALIMENTAIRE ?

**Un rapport du sénat de 2018 l'estime à 1,5 milliards d'euros par an**, dont un tiers correspond aux dons en nature et un tiers au bénévolat. Le dernier tiers, soit 465 M€, correspond à l'argent public injecté dans l'aide alimentaire :

• **73 millions d'euros** proviennent chaque année du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) et sont orientés vers les 4 grands opérateurs de l'aide alimentaire (les Restos du coeur, la Croix rouge, le Secours populaire, les banques alimentaires). Ils permettent l'achat de denrées via un système d'appel d'offres contrôlé par l'État<sup>7</sup>.

• **52 millions** correspondent aux subventions nationales, notamment vers les épiceries sociales, et à l'aide alimentaire déconcentrée.

• L'aide fournie par les CCAS et CIAS est évaluée à **122 millions d'euros**.

• **Le reste, soit 218 millions d'euros**, correspond aux réductions d'impôts aux particuliers et entreprises ayant réalisé des dons aux associations œuvrant dans le domaine de l'aide alimentaire. Ce dernier chiffre étant une estimation réalisée par les rapporteurs<sup>8</sup>.

## LA POLITIQUE D'AIDE ALIMENTAIRE EST-ELLE EFFICACE ?

**Oui, au regard du Sénat**, puisque l'« effet multiplicateur » est important, chaque euro investi entraînant, grâce au bénévolat et aux dons, un service qui lui est bien supérieur...

**Cependant, s'il n'est pas question de priver ceux qui en dépendent d'une aide aujourd'hui nécessaire, le coût faramineux d'une politique « en bout de chaîne », qui pallie un problème de répartition déjà enclanché, interroge.** Comment expliquer que le système alimentaire en France ne parvienne pas à nourrir tout le monde ? En quoi l'aide alimentaire, est-elle aujourd'hui devenue constitutive d'un modèle de production non durable, permettant d'écouler les surplus ? Comment penser en termes d'accès a priori et non d'aide a posteriori ? Comment garantir un droit à l'alimentation ? Quel est le rôle de l'État ? ■

1. ATD, 2014. [atd-quartmonde.fr](http://atd-quartmonde.fr)

2. Voir Don, p. 74.

3. Voir Gaspillage alimentaire, p. 80.

4. ATD, 2014. [atd-quartmonde.fr](http://atd-quartmonde.fr)

5. DGCS, 2018. [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)

6. Voir Violences alimentaires, p. 106.

7. Voir Analyse CEP, 2015. [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)

8. Le rapport de l'IGAS de 2019 estime plutôt la dépense fiscale à 360 M€, et rappelle que c'est le principal montant de financement public dédié à l'aide alimentaire. Or précise l'IGAS « l'État est en matière un payeur aveugle » car la dépense fiscale n'est pas ciblée et son suivi est difficile. [igas.gouv.fr](http://igas.gouv.fr)

## POUR ALLER PLUS LOIN

### Recours à l'aide alimentaire : état des lieux (rapports et études statistiques)

- **Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France**, CNA, Avis n° 72, mars 2012. [vie-publique.fr](http://vie-publique.fr)
- **Alimentation et état nutritionnel des bénéficiaires de l'aide alimentaire**, Étude Abena 2, 2011-2012. [mangerbouger.fr](http://mangerbouger.fr)
- **Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3)**, Avis de l'Anses, Rapport d'expertise collective, juin 2017, Édition scientifique, p. 89. [anses.fr](http://anses.fr)
- **Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre**, DGCS, novembre 2016. [solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr)
- **Inégalités et alimentation, besoins et attentes des personnes en situation d'insécurité alimentaire**, Centre d'études et de prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture, Analyse n° 78, avril 2015. [agriculture.gouv.fr](http://agriculture.gouv.fr)
- **Le non recours et le renoncement à l'aide alimentaire**, AREAS, ORS, 2017. [ors-na.org](http://ors-na.org)
- **Aide alimentaire : un dispositif vital, un financement menacé ?** Un modèle associatif fondé sur le bénévolat à préserver, Rapport d'information de BAZIN Arnaud et BOCQUET Éric, fait au nom de la commission des finances, Sénat, déposé le 10/10/18. [senat.fr](http://senat.fr)
- **La lutte contre la précarité alimentaire, Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique**, Rapport de LE MORVAN Frank et WANECQ Thomas, Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), décembre 2019. [igas.gouv.fr](http://igas.gouv.fr)

### Aide alimentaire : regards sociologiques et historiques

- **De la honte d'avoir faim dans un pays riche**, DELAVIGNE Anne-Elène et MONTAGNE Karen, in *Anthropology of food*, Dossier « Manger pour vivre » 06/09/08, mis en ligne le 6 septembre 2012, consulté le 21 janvier 2019. [journals.openedition.org](http://journals.openedition.org)
- **Une solidarité en miettes, socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours**, LE CROM Jean-Pierre, RETIÈRE Jean-Noël, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2018, p166-167.
- **Faut-il nourrir les pauvres ?**, Alain Clément, *Anthropology of food*, 06/09/08, mis en ligne le 06/09/12, consulté le 21/01/19. [journals.openedition.org](http://journals.openedition.org)
- **De l'évergétisme antique aux Restaurants du cœur : État et associations dans l'histoire du secours alimentaire**, CLÉMENT, Alain, *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 279, 2001, p. 26-43. [erudit.org](http://erudit.org)
- **L'aide alimentaire au cœur des inégalités**, NIEUWENHUYS Céline, HUBERT Hugues-Olivier, Logiques sociales, sociologie travail social pauvreté, 2010 (Belgique).
- **Aide alimentaire. Les protections sociales en jeu**, MYAUX Déborah (dir.), Louvain-la-Neuve, Éditions Academia, 2019, 236 p.
- **Se nourrir lorsqu'on est pauvre, analyse et ressenti de personnes en situation de précarité**, ATD Quart Monde, mars 2014. [atd-quartmonde.fr](http://atd-quartmonde.fr)

